

# INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## LYXOR DOW JONES INDUSTRIAL AVERAGE UCITS ETF - D-EUR (le "Fonds")

ISIN: FR0007056841 - Fonds commun de placement (FCP) domicilié en France.

Géré par Lyxor International Asset Management S.A.S. ("LIAM")

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'Indice DOW JONES INDUSTRIAL AVERAGE Net Total Return (code Bloomberg : DJINR) ("l'Indice de Référence"), représentatif des plus grandes sociétés américaines de différents secteurs, à l'exception des transports et des services d'utilité publique.

Le niveau anticipé d'écart de suivi ("tracking error") ex-post dans des conditions de marché normales est de 0.07%.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT. La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com).

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

La devise de la part est l'Euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : actions internationales, IFT, OPCVM, autres instruments financiers.
- **Période d'investissement recommandée** : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un intervalle de temps inférieur à 5 ans.
- **Classification**: Actions internationales.
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables du Fonds seront distribuées aux porteurs et/ou capitalisées.
- **Valeur liquidative** : quotidienne sous réserve que les marchés de cotation soient ouverts et que la couverture des ordres soit rendue possible.
- **Rachats** : les investisseurs peuvent racheter leurs parts sur le marché primaire chaque jour de l'évaluation avant 18h30 CET et vendre leurs parts sur le marché secondaire à n'importe quel moment pendant les heures d'ouverture des places où le Fonds est coté.

### Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus repose sur la performance historique des actifs composant le fonds ou de son indice de référence. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur, et elle pourrait évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds a été classé en catégorie 5. Le Fonds a été classé en catégorie 5 compte-tenu de son exposition à l'Indice de Référence. La catégorie 5 indique que dans des conditions normales de marché une perte modérée de votre capital est possible, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour significativement et avec une vitesse notable, à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus):

- **Risque de contrepartie** : le Fonds est exposé au risque de faillite ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu un accord ou une transaction. Conformément à la réglementation OPCVM, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds, pour une contrepartie donnée.
- **Risque lié à l'utilisation des IFT** : afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Fonds a recours à des Instruments Financiers à terme ("IFT") négociés de gré à gré lui permettant d'atteindre la performance de l'Indice de Référence. Ces IFT peuvent être affectés par différents types de risques tels que des modifications de la loi et/ou de la réglementation, y compris fiscale.

### INFORMATIONS DESTINÉES AUX INVESTISSEURS EN SUISSE

#### ■ Représentant Suisse et service de paiement en Suisse

Société Générale, Paris, succursale de Zurich, Talacker 50, Case postale 5070, 8021 Zurich, exerce les fonctions de représentant du Fonds en Suisse.

Société Générale, Paris, succursale de Zurich, assure également le service de paiement pour le compte du Fonds en Suisse.

#### ■ Lieu de distribution des documents déterminants

Le prospectus et le Key Investor Information Document, les statuts/le contrat du Fonds ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds peuvent être obtenus sur simple demande et sans frais au siège du Représentant Suisse.

#### ■ Publications

En Suisse, les publications ou notifications du Fonds seront faites sur la plateforme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

La valeur liquidative par part, avec la mention « commissions non comprises », sera publiée chaque jour ouvrable sur la plateforme électronique [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

## Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement.

Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com).

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Frais d'entrée applicables sur le marché primaire uniquement :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Au maximum le plus élevé entre (i) 50 000 euros par demande de souscription et (ii) 5 % de la valeur d'actif net par part multipliée par le nombre parts souscrites. |
| <b>Frais de sortie applicables sur le marché primaire uniquement :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Au maximum le plus élevé entre (i) 50 000 euros par demande de rachat et (ii) 5 % de la valeur d'actif net par part multipliée par le nombre parts rachetées.        |
| Sur le marché primaire, le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie. <b>Lors d'un investissement via une bourse où le Fonds est coté, aucun frais d'entrée / de sortie ne s'applique, mais d'éventuelles commissions de courtage peuvent être appliquées.</b> |                                                                                                                                                                      |
| Frais prélevés par le Fonds sur une année.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                      |
| <b>Frais courants :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 0,50 %.                                                                                                                                                              |
| Ce pourcentage est calculé d'après les dépenses effectuées pour l'exercice clos en avril 2017 (TTC, le cas échéant) et peut varier d'une année sur l'autre. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                      |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                      |
| <b>Commission de performance :</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Néant.                                                                                                                                                               |

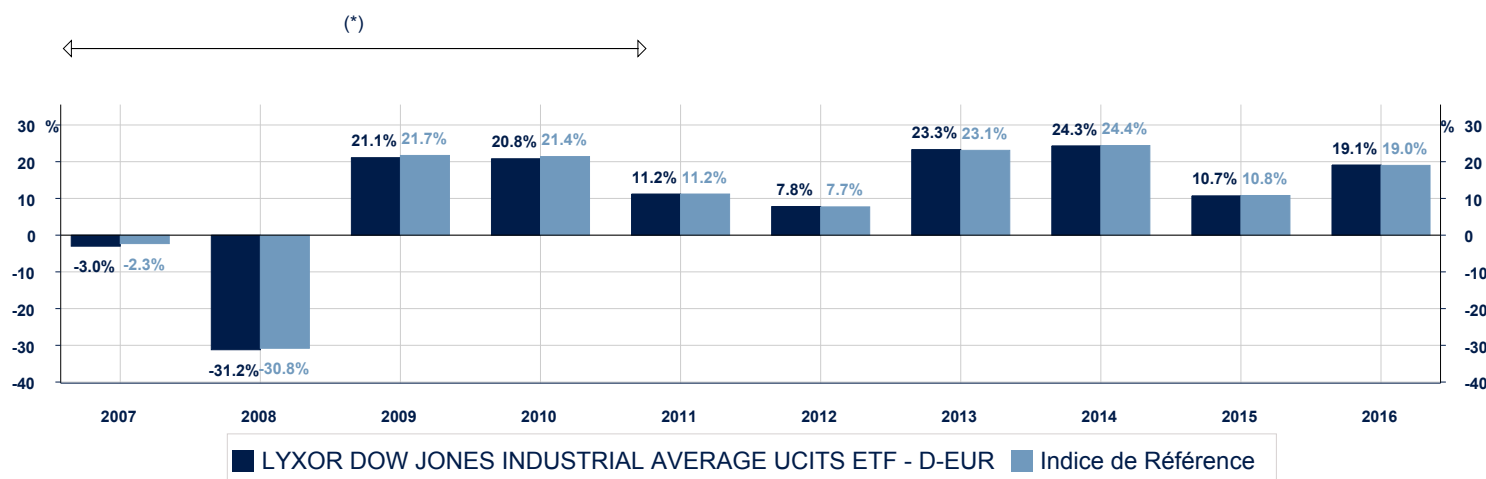
## Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

La performance est indiquée en Euro (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds.

Le Fonds a été créé le 4 avril 2001.

### PERFORMANCE ANNUELLE DE LYXOR DOW JONES INDUSTRIAL AVERAGE UCITS ETF - D-EUR (en %)



(\*) Jusqu'au 06/04/2011, l'Indice de Référence du Fonds était le Dow Jones Industrial Average Price Return

## Informations pratiques

- **Dépositaire :** Société Générale.
- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs.
- **Informations supplémentaires :** le prospectus, la valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com).

Les détails sur la politique de rémunération sont disponibles à l'adresse [www.lyxor.com](http://www.lyxor.com).

Le Prospectus, les détails de la politique de rémunération ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels du Fonds, sont disponibles en français ou en anglais, gratuitement et sur demande, auprès de LIAM, Service Clients, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

La responsabilité de LIAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

LIAM et le Fonds sont agréés en France et réglementés par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 23 juin 2017.